



AGIR POUR LE LOGEMENT

1 % de remise sur honoraires vente pour les mandats exclusifs *

HONORAIRES DE TRANSACTION

PRESTATIONS PROPOSÉES

HONORAIRES TTC¹

VENTE	MODALITÉS (%, forfait, tranches)	À LA CHARGE DE
▶ Appartement	2018	9 % vendeur
▶ Maison	de 100 k€ à 180.999 €	8 % vendeur
▶ Local commercial (murs)	de 181 k€ à 230.999 €	7 % vendeur
▶ Parts sociales de SCI	de 231 k€ à 300.999 €	6 % vendeur
▶ Bien rural	de 301 k€ à 449.999 €	5 % vendeur
▶ Terrain	de 450 k€ à 649.999 €	4 % vendeur
▶ Fonds de commerce	au delà de 650.000 €	3 % vendeur
▶ Autres ventes (lots de lotissement, vente en l'état futur d'achèvement, garage...)	Honoraires plancher	7.500 €

LOCATION	MODALITÉS (%, forfait, tranches)	À LA CHARGE DE
▶ Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5)		
- entremise et négociation	2 €/m ² surface habitable	baillieur
- visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail ²	-7€/m ² surface habitable -7€/m ² surface habitable	baillieur locataire
- état des lieux location vide ²	-2€/m ² surface habitable -2€/m ² surface habitable	baillieur locataire
- état des lieux location meublée ²	-3€/m ² surface habitable -3€/m ² surface habitable	baillieur locataire
▶ Locaux de droit commun		
- négociation		
- état des lieux		
- rédaction de bail		
▶ Locaux commerciaux		
- négociation	2 mois loyer CC	20 % prop. / 80% loc.
- état des lieux	inclus	
- rédaction de bail	inclus (380 €)	
▶ Locaux professionnels		
- négociation	1,5 mois loyer CC	20 % prop. / 80% loc.
- état des lieux	inclus	
- rédaction de bail	inclus (285 €)	
▶ Locations saisonnières		
- négociation		
- état des lieux		
- rédaction de bail		
- taxe de séjour		
▶ Biens ruraux		
- négociation		
- état des lieux		
- rédaction de bail		
▶ Terrains	2 mois loyer CC	20 % prop. / 80% loc.
▶ Autres locaux (garage, entrepôt...)	2 mois loyer CC	20 % prop. / 80% loc.

Nom commercial et dénomination sociale de l'entreprise suivie de sa forme juridique, montant du capital social, numéro SIREN/SIRET suivi de « RCS » et ville d'immatriculation, numéro, lieu de délivrance de la carte professionnelle et activité exercée, nom et adresse du garant.
En cas de liens de nature capitalistique et/ou juridique avec des banques ou sociétés financières, le mentionner et préciser le(s) nom(s) de cet(ces) établissement(s).
N° d'enregistrement Orias :

Sarl Etude PIERRE IMMOBILIER
au capital de 8.000 € -
immatriculée au RCS de St-Pierre
Siret 43137580700044
carte prof. 241/242 - délivrée par la
CCI de la Réunion - activités
GESTION - TRANSACTION -
01 EXPERTISE
Garantie par GALIAN, 89 rue de la
Boétie, 75008 PARIS

* remise valable pendant la durée de l'exclusivité

www.fnaim.fr

La remise d'une note est obligatoire.

1/ TVA au taux en vigueur de % incluse.
2/ Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire.